



## **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°02/AMI2017/ SIE**

**Date du 08/06/2017**

**Relatif à l'optimisation et la gestion du parc d'éclairage public de la Commune de Kénitra suivant une approche de contrat de performance énergétique**

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser le développement économique et social de la ville de Kénitra, la Commune de Kénitra a décidé de rénover son parc d'éclairage public représentant environ **40000 points lumineux** pour une facture énergétique annuelle de **27 millions de dirhams**. L'objectif de la Commune est de baisser au minimum de **40% les consommations énergétiques annuelles liées à son éclairage public**.

La Commune de Kénitra et la Société d'Investissements Energétiques (SIE) lancent conjointement un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue d'identifier des candidats qui les accompagneront dans la rénovation du parc d'éclairage public de la ville de Kenitra suivant une approche de Contrat de Performance Energétique (CPE) qui respecte les articles 130 et 131 et tient compte de la Charte Communale amendée par la loi 113-14.

La commune de Kénitra souhaite confier ce projet à une structure dédiée, à savoir une Société de Développement Local (SDL) qui aura à la fois l'expertise métier des meilleures pratiques internationales, le recours à un financement pérenne et optimisé et permettant à la Commune d'être partie prenante, gardant ainsi le contrôle nécessaire à la bonne réalisation du projet. Ainsi, les actionnaires de la SDL seront la Commune, la Société d'Investissements Energétiques (SIE) et un opérateur privé d'éclairage public.

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est de choisir l'opérateur qui permettra de garantir au meilleur coût la meilleure performance énergétique des équipements existants et nouveaux à travers la SDL.

Sous cette approche, le candidat doit proposer la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de remise à niveau, tout en offrant une garantie technique et financière. Les économies générées permettront de récupérer la totalité des investissements réalisés.

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont priés de télécharger le document de l'appel à manifestation d'intérêt sur le site [www.siem.ma](http://www.siem.ma).
- Les dossiers de candidature sont à envoyer par email à l'adresse : [ami.kenitra@sie.co.ma](mailto:ami.kenitra@sie.co.ma) ou par voie postale au 3, av. Abderrahim Bouaabid Secteur 10 - Bloc D - Hay Riad - Rabat, à l'attention de M. Le Directeur Général, avant le 07 Juillet 2017 à 10h.